

## EXPRESSION LIBRE

### UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE NEUVEAUX DÉFI

Sur un contexte économique toujours tendu qui nous oblige à réaliser des efforts importants pour contenir le taux de la dette publique, nous nous engageons à améliorer et poursuivre des actions engagées et des contrats jeunes pour défendre notre territoire. C'est d'autant le cas pour le financement du très haut débit, phare qui avance bien. Nous multiplions les interventions pour assurer la maintenue de la participation de l'Etat à 30 % sur nos périmètres de l'Indre à 100 % sur les territoires concernés à la fibre. Un dossier majeur pour l'avenir de notre département au bénéfice de tous les habitants.

La Mission Locale en cours impacte aussi toute notre attention. Le département vient notamment en matière de solidarité humaine et solidaire territoriale. Il doit avec les moyens nécessaires pour assurer de la meilleure façon l'ensemble des services proposés aux habitants et renouveler des projets émissaires pour répondre aux besoins de ses administrés et leur assurer des perspectives.

Autre sujet majeur : l'agriculture, qui n'a pas été épargné par le long épisode de sécheresse qui a été maladroitement déclenché. Cependant, il une situation

d'inquiétude à répéter : les éleveurs se trouvent confrontés à une pénurie de stock de nourriture et leur permettant pas de répondre aux besoins de l'hexagone. Les éleveurs doivent être aidés, accompagnés d'experts pour aider ces professionnels. Il en va de même pour les pomiculteurs qui subissent une situation sans précédent.

L'adaptabilité des collectivités aux crises métropolitaines qui lui sont propres doit rester possible. Notre responsabilité envers nos concitoyens nous y engage chaque jour.

Nous pouvons être plus que jamais investis, une mobilisation d'ores et déjà à la recherche mais aussi toujours plus de partenaires sanitaires qui nous apportent les pompiers ou délivrent de leur mission première qu'est l'intervention d'urgence. Un sujet important qui ne doit pas être négligé au regard de nos besoins spécifiques en matière de sécurité.

Autre dossier en cours, la limitation de risques sur nos routes départementales. Les habits sont nombreux à interroger leurs élus sur la nécessité qui va être appliquée. Nous sommes toujours en attente de bonne clarification qui

pose les conditions pour un retour individuel à 100%. Paradoxalement, un rapport du Conseil National de la Sécurité Routière nous a été transmis dans lequel il est recommandé que ce retour à 100% devra être pris avec de nombreuses études sur la fréquentation et l'accidentabilité que le résultat concernant ne pourra recouvrir d'experte jugement et ne devra pas comporter d'interactions, soit 10 kilomètres. Des recommandations qui, si elles sont suivies dans le détail, pourraient bien des problèmes à l'ensemble des déplacements pour mettre en place l'assouplissement de la limitation.

avec détermination et optimisme, poursuivrons nos actions au service de notre département et de sa population.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadège BOUAFI, Béatrice BLANCHET, Michel BILBAO, Béatrice BLOPROUD, Michel BOURDÉAL, Serge DESGOUTTE, Claude DOUCET, Michèle DELVaux, Marie FLORIN, Jean-Paul HUON, Ismaïl JEAN-JOSEPH, Lydie LAGOURA, Marie-Joséane LAPARDOZ, Béatrice MAYRUS, Frédéric MÉHARIQUEAU, Daniel MOHLAJANT, Frédéric PERROT, Philippe PETITJEAN, Michèle SOLLERON, Eric VAN HERREWEGHE.

### MAISON DÉPARTEMENTALE DES HANDICAPÉS DE L'INDRE EN PÉRI

Les excédents annuels ont permis d'équilibrer le budget de la MDPH. À partir de 2020, les réserves sur le patrimoine pour l'année 2019 ont été utilisées pour augmenter de plus de 100 personnes accompagnées. Ces chiffres n'ont pas été atteints. La commission évaluative ainsi que la Caisse Nationale pour l'Assurance de Personnes Agées et des personnes handicapées ont été consultées, confirmant l'efficacité

et la qualité de l'assistance financière. Des rapports réguliers ont été réalisés ; tous restent à leur maintien. La seule condition pour que le budget 2020 soit en équilibre est de sauver des postes visant au moins deux remplacements ; une aide de l'Etat semble nécessaire. Le second reste le plus gros budget du département et reste la mission principale, une question d'avenir : comment l'Indre

va assumer sa part de responsabilité pour assurer le bon fonctionnement de ce service public versant en aide aux plus fragiles d'entre-nous.

Le Conseil des Deux Régions de Bourgogne-Franche-Comté : Louis BESSE, Jean-Claude BILBAO, Michel BOUGAHLI, Mélanie CHAPUS, Jacqueline DIAUD, Jean PATIPARTIE

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE | 5

## TRIBUNE LIBRE

### Tribune libre d'octobre 2019

1 DOCUMENT Publié le 21 octobre 2019



[tribune\\_libre\\_doctobre\\_201](#)

9.pdf

PDF - 50.42 Ko

## DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639  
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

[02 54 27 34 36](tel:0254273436)

LE DÉPARTEMENT  
**INDRE**  
EN BERRY